



RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE
SOFTIMAT
30/06/2013



Softimat sa/nv
Chaussée de Louvain 435 – B-1380 Lasne
Tel. +32 2 352 83 81
Fax +32 2 352 83 80
info@softimat.com

www.softimat.com





Table des matières

1	Rapport de gestion intermédiaire	3
2	Les organes de gestion.....	6
3	Etats Financiers Consolidés	8
3.1	Bilan Consolidé au 30 juin 2013	8
3.2	Compte de Résultats Consolidés au 30 juin 2013	9
3.3	Résultat consolidé par action	9
3.4	Etat du résultat global consolidé	10
3.5	Répartition du Chiffre d’Affaires	10
3.6	Tableau de Variation des Fonds Propres Consolidés au 30 juin 2013	10
3.7	Tableau de Flux de Trésorerie au 30 juin 2013	11
4	Sélection de Notes aux Etats Financiers Intermédiaires.....	13
Note 1	– Information sur l’entreprise	13
Note 2	– Base d’établissement des états financiers	13
Note 3	– Critères de consolidation	13
Note 4	– Périmètre de consolidation – regroupement d’entreprises	13
Note 5	– Liste des entreprises consolidées et des entreprises mises en équivalence	14
Note 6	– Principes comptables	15
Note 7	– Saisonnalité de l’activité	17
Note 8	– Actions Propres	17
Note 9	– Plan de Stock Option	17
Note 10	– Secteur opérationnel	17
Note 11	– Evolution des activités	18
Note 12	– Passifs financiers non courants et courants	24
Note 13	– Créances commerciales et autres créances	24
Note 14	– Dettes commerciales et autres dettes	25
Note 15	– Frais de personnel	26
Note 16	– Charge d’impôts	26
Note 17	– Droits et engagements hors bilan	27
Note 18	– Facteurs de risques et d’opportunités	27
Note 19	– Transactions entre parties liées	29
Note 20	– Evénements postérieurs à la clôture	30
Note 21	– Déclaration des personnes responsables	30
5	Rapport du Commissaire.....	31





1 Rapport de gestion intermédiaire

PRÉAMBULE

Sauf mention contraire, les chiffres présentés dans le présent rapport financier sont exprimés en milliers d'EUR. Les montants négatifs sont mis entre parenthèses.

CHIFFRES-CLÉS

CESSION D'INFOMAT ACTIVITÉ LOCATION IMMOBILIÈRE CONFORME AUX OBJECTIFS DÉMARRAGE DE L'ACTIVITÉ PROMOTION RÉSIDENIELLE CASHFLOW D'EXPLOITATION POSITIF DE 905.000 EUR

	30 juin 2013	30 juin 2012
Résultat des activités Groupe		
§ Produit des activités informatiques	0	2.734
§ Produit des activités immobilières	974	1.096
§ Amortissements et réductions de valeur	(383)	(375)
§ Résultat d'exploitation	523	3.614
§ Cashflow d'exploitation	905	3.988
§ Résultat net	525	2.854
§ Cashflow net	908	3.229
Cashflow d'exploitation par activité		
§ IMMOBILIER	401	643
§ SOFTWARE – Activité abandonnée	0	191
§ SOFTWARE – Résultat de cession	546	3.200
§ AUTRES ACTIVITÉS DISCONTINUÉES	(42)	(45)
	30 juin 2013	31 déc 2012
Bilan		
§ Capital social	21.345	24.561
§ Capitaux propres	18.950	22.024
§ Trésorerie nette court terme	6.864	5.843
§ Total bilan	25.774	26.981
Cours de l'action		
§ Nombre d'actions	6.309.439	6.327.402
§ Nombre d'actions propres détenues	0	0
§ Cours le + haut sur la période (EUR)	3,80	4,54
§ Cours le + bas sur la période (EUR)	3,33	3,30
§ Dernier cours de la période (EUR)	3,60	3,36
§ Volume moyen des titres échangés par jour	2.848	2.560
§ Capitalisation en fin de période	22.714	21.260





ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Alors que l'année 2012 avait été marquée par la cession de POPY SOFTWARE, le premier semestre 2013 a vu le Groupe SOFTIMAT céder sa participation de 51% dans INFOMAT SA au profit d'une société nouvellement constituée et détenue par les managers et co-fondateurs d'INFOMAT. D'un point de vue comptable, l'impact consolidé de la cession s'élève à 546.000 EUR.

Par cette opération, SOFTIMAT met ainsi un terme définitif à ses activités informatiques pour se concentrer exclusivement sur les activités 'IMMOBILIER', avec d'une part l'activité de location de bureaux, et d'autre part l'activité de promotion immobilière résidentielle.

L'activité de location de bureaux porte sur un parc à usage professionnel constitué de neuf bâtiments situés en Belgique, au Luxembourg et en France et qui, ensemble, représentent environ 15.500 m² de bureaux, 3.000 m² de laboratoires techniques et 10.000 m² de stocks.

A ce sujet, il convient de rappeler que, dans le cadre de l'opération de cession de l'activité 'Infrastructure' le 1^{er} juillet 2010, plusieurs espaces (Lasne, Jumet, Anvers et Luxembourg) ont été mis en location au profit du nouveau Groupe SYSTEMAT BELUX pour une durée ferme de 6 années et pour un loyer annuel de 1.050.000 EUR.

Au total, cette activité a permis de générer au cours du 1^{er} semestre 2013 des loyers nets pour un montant de 974.000 EUR, contre 1.096.000 EUR en 2012. La baisse de chiffre d'affaires s'élève à 11% et s'explique par le fait que deux locataires importants ont remis leur renon avec effet au 01/11/2012 et 01/03/2013. Le taux d'occupation est ainsi tombé à 73%. Les démarches nécessaires ont été entreprises afin de procéder à la remise en état des espaces libérés et de les remettre ensuite sur le marché afin de les relouer aussi rapidement que possible.

L'activité de promotion immobilière résidentielle démarrée en 2012 est clairement l'axe de développement futur choisi par SOFTIMAT qui compte ainsi trouver un juste équilibre avec son activité 'historique' de location de bureaux.

Pour ce faire, SOFTIMAT avait constitué en 2012 une première filiale, détenue à 50% et dénommée FIELD FUND SA. Cette société, dont le seul actif était un terrain sis à Bruxelles, d'une valeur proportionnelle de 413.000 EUR, a finalement été cédée et une nouvelle filiale a été constituée en 2013, détenue à 100% et dénommée SOFTIMAT FUND SPRL.

Un premier investissement a été réalisé au cours du 1^{er} semestre 2013, portant sur la construction d'un complexe de cinq appartements à Bruxelles pour un total de 850 m². Les travaux ont démarré au début du 4^{ème} trimestre 2013. D'autres projets de taille similaire sont également à l'étude pour l'instant et pourraient se concrétiser rapidement.

Il convient cependant de préciser que cette activité ne permettra normalement pas de dégager des bénéfices à court terme, à l'exception de la plus-value dégagée sur la cession de participation dans FIELD FUND SA qui a été comptabilisée au cours du premier semestre 2013, soit 89.000 EUR.

A noter également que, dans le cadre de sa profonde réorientation, le Groupe a enregistré au cours du 1^{er} semestre 2013 des charges non-récurrentes nettes, d'un montant estimé à environ 116.000 EUR, liées aux activités abandonnées.

Le résultat d'exploitation du Groupe au 30 juin 2013 se solde ainsi par un bénéfice de 523.000 EUR et un cashflow d'exploitation de 905.000 EUR.

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie nette court terme du Groupe SOFTIMAT est passée de 5.843.000 EUR au 31 décembre 2012 à 6.864.000 EUR au 30 juin 2013, soit une augmentation de 1.021.000 EUR qui s'explique notamment par :

- + l'encaissement du prix de cession d'INFOMAT, déduction faite du crédit-vendeur accordé aux Acquéreurs dont le solde s'élève au 30 juin 2013 à 96.000€, soit 854.000 EUR ;
- + l'encaissement du prix de cession de FIELD FUND, déduction faite de la trésorerie dont disposait cette société, soit 530.000 EUR ;
- + l'encaissement du crédit-vendeur accordé à SYSTEMAT dans le cadre de l'opération de cession des activités 'Infrastructure', soit 1.000.000 EUR ;
- + L'encaissement d'une garantie locative de notre ancien locataire au Luxembourg qui avait remis son renon avec effet au 01/03/2013, soit 285.000 EUR ;
- + le cashflow d'exploitation des activités du Groupe, hors opérations de cession, qui a un effet positif de 359.000 EUR ;





- la trésorerie affectée aux remboursements de la dette long terme qui est passée de 482.000 EUR au 31 décembre 2012 à 361.000 EUR au 30 juin 2013, soit une baisse de 121.000 EUR (-25%) ;
- la trésorerie affectée au rachat de 17.963 actions propres pour un montant de 61.000 EUR, les actions ayant entretemps été détruites ;
- le décaissement de 972.000 EUR pour l'acquisition d'un terrain sis à Bruxelles et le développement d'un projet immobilier. Cette opération a été réalisée par SOFTIMAT FUND, la nouvelle filiale détenue à 100% créée afin de développer les activités de promotion immobilière résidentielle ;
- le décaissement d'environ 74.000 EUR pour la rénovation du bâtiment 'Lasne 1' qui sera probablement finalisée au cours du 2^{ème} semestre 2013, ce bâtiment étant déjà utilisé à 80% ;
- le décaissement de certaines dettes TVA pour un montant d'environ 275.000 EUR suite au changement d'activité ;
- le décaissement de l'impôt des sociétés par certaines filiales du Groupe, soit 67.000 EUR.

A noter que le programme de rachat d'actions propres arrivera à son terme le 19 janvier 2014, mais l'Assemblée Générale a d'ores et déjà approuvé, lors de sa réunion du 27 mai 2013, un nouveau programme de rachat d'actions propres de 3.000.000 EUR.

Enfin, lors de cette même Assemblée Générale, il a été décidé d'opérer une réduction de capital de 3.155.000 EUR par remboursement aux actionnaires, qui a été décaissée le 23 août 2013.

PERSPECTIVES DU DEUXIÈME SEMESTRE 2013

Avec la cession de ses activités 'Software', le Groupe SOFTIMAT a finalisé sa réorientation entamée il y a 2 ans vers les activités 'Immobilier'.

L'activité historique de location de bureaux permettra de générer en 2013 des loyers nets garantis pour un montant annuel d'environ 1.800.000 EUR. A noter en effet que le loyer annuel des deux locataires ayant donné leur renon s'élève à 650.000 EUR, ce qui impactera le montant des loyers nets tant que ces espaces n'auront pas été reloués.

A l'avenir, SOFTIMAT entend développer ou participer au développement de promotions immobilières dans le domaine résidentiel. SOFTIMAT a pour ce faire constitué en 2012 une nouvelle filiale, détenue à 100% et dénommée SOFTIMAT FUND SPRL.

Fait à Lasne, le 14 octobre 2013,

Pour le Conseil d'Administration,

Socomade s.a.,
Administrateur-Délégué,
représentée par Bernard Lescot,
Administrateur-Délégué

Jean-Claude Logé,
Président du Conseil d'Administration





2 Les organes de gestion

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Softimat est administré par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme de six ans au plus par l'Assemblée Générale des actionnaires et révocables par elle.

Les Administrateurs sortants sont rééligibles. La nomination des membres du Conseil d'Administration et le renouvellement de leur mandat sont prévus par les statuts et sont soumis au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires. Aucune limite d'âge n'est prévue pour exercer la fonction d'Administrateur.

Chaque Administrateur a été nommé ou renommé en cette qualité jusqu'au 27 mai 2014. La rémunération des administrateurs est définie dans les statuts de la Société. Elle représente un montant fixe de 8.000 EUR par administrateur et par an.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de Softimat se réunit au minimum quatre fois par an et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige.

Lors des Conseils d'Administration, il est particulièrement débattu de la stratégie générale du Groupe et de ses filiales, ainsi que des objectifs poursuivis à long terme. Le Conseil approuve les investissements significatifs qui seront réalisés et statue sur la politique d'affectation du résultat.

Les décisions prises par le Conseil d'Administration le sont à la majorité simple des voix.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social et qui ne sont pas réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale.

Sauf délégation spéciale ou procuration spéciale, tous les actes autres que la gestion journalière entrant dans les pouvoirs du Conseil d'Administration ne sont valables que s'ils sont signés par deux Administrateurs.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Claude Logé, Président du Conseil d'Administration. Né le 30 mars 1941, Jean-Claude Logé est licencié en sciences commerciales et financières de l'UCL en 1963. Fondateur de Softimat en 1984, il en a assuré la gestion et la direction stratégique jusqu'au 31 décembre 2010.

Socomade sa, Administrateur Délégué de Softimat, représentée par son Administrateur Délégué, **Bernard Lescot**. Né le 12 juin 1957, Bernard Lescot est licencié en sciences économiques et financières de l'Institut d'Administration et de Gestion à l'UCL en 1981. Fondateur de Softimat en 1984, Bernard Lescot est en charge de toutes les opérations journalières tant commerciales qu'administratives et techniques.

Nicolas Logé, Administrateur et Directeur Financier. Né le 2 décembre 1965, Nicolas Logé est licencié en sciences économiques appliquées de l'Institut d'Administration et de Gestion à l'UCL en 1989.

Pierre Herpain, Administrateur de sociétés. Né le 27 avril 1955, Pierre Herpain est ingénieur commercial de l'Ecole de Commerce Solvay en 1979. Il est Administrateur Délégué des Entreprises Herpain sa. Fondateur de Softimat, il connaît parfaitement la société qu'il accompagne de ses conseils et de sa compétence depuis sa création.

Jacques Ghysbrecht, né le 6 février 1941. Jacques Ghysbrecht est docteur en droit de l'ULB en 1964 et licencié en droit économique de l'ULB en 1966. Au Barreau de Bruxelles depuis le 2 septembre 1964 jusqu'au 1er novembre 2003 et Associé chez Baker & McKenzie jusqu'à cette même date, Jacques Ghysbrecht a été Maître d'enseignement en droit fiscal à la Faculté de Droit de l'ULB jusqu'en 2007 et a occupé les mêmes fonctions à l'Ecole de Commerce Solvay jusqu'en 2001.

Jean-Luc Henry, Administrateur de sociétés. Né le 21 avril 1945, ingénieur commercial de l'Université d'Etat de Mons, Jean-Luc Henry est également titulaire d'une maîtrise en gestion d'entreprises. Il est Administrateur Délégué du Groupe Comase et Administrateur d'autres sociétés.





LES ORGANES DE DIRECTION

La gestion journalière du Groupe a été déléguée par le Conseil d'Administration à un Administrateur Délégué, à savoir la société Socomade sa, représentée par Bernard Lescot.

La gestion financière du Groupe est exercée par Nicolas Logé, qui est également Administrateur de Softimat.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION

La rémunération des administrateurs actifs au premier semestre 2013 représente un coût global (charges sociales incluses, hors jetons de présence) de 278.000 EUR, qui se répartit comme suit :

• Avantages à court terme	278.000
• Avantages postérieurs à l'emploi	0
• Autres avantages à long terme	0
• Indemnité de fin de contrat	0
• Paiement fondé sur les actions	0

Les avantages à court terme comprennent le bonus de l'exercice précédent, celui-ci étant payé avec un décalage d'un an.

L'ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL DU GROUPE

Belgique ⁽¹⁾

Softimat sa
100%

Softimat Sud sa
100%

Softimat Noord sa
100%

Softimat Liège sa
100%

Softimat Consulting sa
100%

Softimat Fund sprl
100%

Luxembourg

Softimat Luxembourg sa
100%

France

HTF sas
100%

⁽¹⁾ La société cotée sur Alternext en Belgique est SOFTIMAT SA qui détient des participations dans les sociétés reprises dans le schéma ci-dessus.





3 Etats Financiers Consolidés

3.1 Bilan Consolidé au 30 juin 2013

		30.06.2013	31.12.2012
ACTIFS NON COURANTS		16.548	16.518
Immobilisations incorporelles		0	0
Immeubles de placement	Note 11.3.2	12.775	12.905
Autres immobilisations corporelles		236	117
Participations		431	431
Créances (autres immobilisations financières)		6	10
Actifs d'impôts différés		3.100	3.055
ACTIFS COURANTS		9.226	8.307
Immeubles détenus en vue de la vente		972	413
Créances commerciales et autres créances	Note 13	816	591
Créance liée à la cession – Systemat	Note 13	0	1.000
Créance liée à la cession – Popsy	Note 13	400	400
Créance liée à la cession – Infomat	Note 13	96	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6.864	5.843
Autres actifs courants		77	60
ACTIFS DETENUS A LA VENTE		0	2.156
TOTAL ACTIF		25.774	26.981
CAPITAUX PROPRES		18.950	22.024
Capital social		21.345	24.561
Réserves		(2.243)	(2.768)
Intérêts minoritaires		0	380
Ecart de conversion		(152)	(149)
PASSIFS NON COURANTS		1.014	1.172
Provisions		22	21
Dettes de location-financement	Note 12	0	131
Autres dettes financières	Note 12	73	106
Passif d'impôts différés		919	914
PASSIFS COURANTS		5.810	2.436
Dettes de location-financement	Note 12	189	107
Autres dettes financières	Note 12	99	138
Dettes commerciales et autres dettes	Note 14	4.712	1.946
Dettes fiscales, salariales et sociales		290	152
Autres passifs courants		519	93
PASSIFS DETENUS A LA VENTE		0	1.349
TOTAL PASSIF		25.774	26.981





3.2 Compte de Résultats Consolidés au 30 juin 2013

		30.06.2013	30.06.2012
Produits locatifs des immeubles de placement	Notes 11.3.3	974	1.096
Autres produits opérationnels		406	499
Achats de marchandises		(0)	(0)
Consommables utilisés		(506)	(505)
Frais de personnel	Note 15	(365)	(393)
Dotations aux amortissements		(383)	(358)
Dotations aux réductions de valeur et provisions		0	0
Autres charges opérationnelles		(107)	(54)
Résultat d'exploitation des activités immobilières	Notes 10&11	19	285
Résultat d'exploitation des activités 'Software' abandonnées		0	178
Résultat d'exploitation des activités 'Hardware' abandonnées		(42)	(49)
Résultat relatif aux cessions d'entreprises		546	3.200
Résultat d'exploitation	Notes 10&11	523	3.614
Produits financiers		80	132
Charges financières		(18)	(24)
Charges d'impôts	Note 16	(60)	(869)
Résultat net	Note 10	525	2.854
Part du Groupe		525	2.768
Part des minoritaires		0	86

3.3 Résultat consolidé par action

		30.06.2013	30.06.2012
NOMBRE D'ACTIONNAIRES			
A l'ouverture de l'exercice		6.327.402	6.425.159
- Destruction d'actions propres		(17.963)	0
A la clôture de l'exercice		6.309.439	6.425.159
- Actions propres détenues		0	0
Nombre dilué d'actions en circulation		6.309.439	6.425.159
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat d'exploitation (en EUR)		0,08	0,56
Résultat net (en EUR)		0,08	0,44
RESULTAT DILUÉ PAR ACTION			
Résultat d'exploitation (en EUR)		0,08	0,56
Résultat net (en EUR)		0,08	0,44





3.4 Etat du résultat global consolidé

	30.06.2013	30.06.2012
Résultat net consolidé	525	2.854
Variation des écarts de conversion	(2)	(4)
Autres éléments du résultat global	(2)	(4)
Résultat global consolidé	523	2.850
Part du Groupe	523	2.764
Part des minoritaires	0	86

3.5 Répartition du Chiffre d'Affaires

	30.06.2013	30.06.2012
Chiffre d'affaires produits 'IT'	0	174
• Hardware & Support	0	420
• Software	0	2.101
• Financiers	0	0
• Autres	0	39
Chiffre d'affaires Services 'IT'	0	2.560
Produit des activités 'IT' (abandonnées)	0	2.734
Produit des activités 'Immobilier'	974	1.096
Produit des activités ordinaires	974	3.830

3.6 Tableau de Variation des Fonds Propres Consolidés au 30 juin 2013

	01/01/2013	Ecarts de conversion	Part des minoritaires	Actions propres	Résultat H1 2013	Réduction capital	30/06/2013
Capital social	24.561			(61)		(3.155)	21.345
Réserves	(2.768)				525		(2.243)
Parts des minoritaires	380		(380)				0
Ecarts de conversion	(149)	(2)					(152)
CAPITAUX PROPRES	22.024	(2)	(380)	(61)	525	(3.155)	18.950

	01/01/2012	Ecarts de conversion	Part des minoritaires	Actions propres	Résultat H1 2012	Réduction capital	30/06/2012
Capital social	31.337					(6.425)	24.912
Réserves	(5.610)		(86)	0	2.854		(2.842)
Part des minoritaires	318		86				404
Ecarts de conversion	(155)	(4)					(158)
CAPITAUX PROPRES	25.891	(4)	0	0	2.854	(6.425)	22.316





Commentaires

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 2013 s'est prononcée en faveur de la réduction du capital social de Softimat SA, à concurrence de 3.155.000 EUR, sans annulation de titres, par le remboursement aux actionnaires d'une somme de 0,50 EUR par action, effectif depuis le 23 août 2013. Au 30 juin 2013, le montant à rembourser a donc fait l'objet d'un transfert vers la rubrique 'autres dettes'.

3.7 Tableau de Flux de Trésorerie au 30 juin 2013

	30.06.2013	30.06.2012
Bénéfice/(perte) net	525	2.768
Corrections pour charges d'impôts	60	869
Corrections pour amortissements	383	374
Corrections pour provisions	(74)	0
Corrections pour plus-values réalisées sur cessions d'entreprises	(546)	(3.200)
Intérêts minoritaires	(380)	86
Cashflow opérationnel avant variation du fonds de roulement et impôts	(32)	897
(Augmentation)/diminution des stocks (immeubles destinés à la vente)	(559)	(413)
(Augmentation)/diminution des clients et autres débiteurs	(152)	479
Augmentation/(diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	(362)	(791)
Augmentation/(diminution) autres dettes (réduction de capital)	3.155	6.425
Augmentation/(diminution) des autres actifs et passifs opérationnels	489	(6)
Augmentation/(diminution) des actifs et passifs détenus à la vente	807	0
Variation du fonds de roulement	3.378	5.694
Impôts payés sur le résultat	(67)	(78)
Cashflow des activités opérationnelles	3.279	6.513
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(372)	(88)
Créances sur ventes de titres de participation (crédit-vendeur)	(96)	(400)
Plus-values réalisées sur cessions d'entreprises	546	3.200
Encaissement/(décaissement) des crédit-vendeurs	1.000	0
Ventes/sorties d'immobilisations incorporelles	0	0
Ventes/sorties d'immobilisations corporelles	0	45
(Constitutions)/remboursements cautionnements	5	0
Cashflow des activités d'investissement	1.083	2.757
Augmentation/(remboursement) des emprunts échéants dans l'année	42	(15)
Augmentation/(remboursement) des emprunts non-échéants dans l'année	(164)	(122)
Remboursement de capital	(3.155)	(6.425)
(Destruction) / Rachat d'actions propres	(61)	0
Ecart de conversion	(2)	(4)
Cashflow des activités de financement	(3.340)	(6.566)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE TRESORERIE	1.021	2.704





Commentaires

La situation de trésorerie nette (valeurs disponibles, placements de trésorerie, dettes CT) est passée de 5.843.000 EUR au 31 décembre 2012 à 6.864.000 EUR au 30 juin 2013, soit une augmentation de 1.021.000 EUR.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- + l'encaissement du prix de cession d'INFOMAT, déduction faite du crédit-vendeur accordé aux Acquéreurs dont le solde s'élève au 30 juin 2013 à 96.000 EUR, soit 854.000 EUR ;
- + l'encaissement du prix de cession de FIELD FUND, déduction faite de la trésorerie dont disposait cette société, soit 530.000 EUR ;
- + l'encaissement du crédit-vendeur accordé à SYSTEMAT dans le cadre de l'opération de cession des activités 'Infrastructure', soit 1.000.000 EUR ;
- + L'encaissement d'une garantie locative de notre ancien locataire au Luxembourg qui avait remis son renon avec effet au 01/03/2013, soit 285.000 EUR ;
- + le cashflow d'exploitation des activités du Groupe, hors opérations de cession, qui a un effet positif de 359.000 EUR ;
- la trésorerie affectée aux remboursements de la dette long terme qui est passée de 482.000 EUR au 31 décembre 2012 à 361.000 EUR au 30 juin 2013, soit une baisse de 121.000 EUR (-25%) ;
- la trésorerie affectée au rachat de 17.963 actions propres pour un montant de 61.000 EUR, les actions ayant entretemps été détruites ;
- le décaissement de 972.000 EUR pour l'acquisition d'un terrain sis à Bruxelles et le développement d'un projet immobilier. Cette opération a été réalisée par SOFTIMAT FUND, la nouvelle filiale détenue à 100% créée afin de développer les activités de promotion immobilière résidentielle ;
- le décaissement d'environ 74.000 EUR pour la rénovation du bâtiment 'Lasne 1' qui sera probablement finalisée au cours du 2^{ème} semestre 2013, ce bâtiment étant déjà utilisé à 80% ;
- le décaissement de certaines dettes TVA pour un montant d'environ 275.000 EUR suite au changement d'activité ;
- le décaissement de l'impôt des sociétés par certaines filiales du Groupe, soit 67.000 EUR.





4 Sélection de Notes aux Etats Financiers Intermédiaires

Note 1 – Information sur l'entreprise

SOFTIMAT SA (la « Société ») est une société anonyme de droit belge dont le siège social est établi Chaussée de Louvain 435 à 1380 Lasne. Son numéro d'entreprise est le BE0421.846.862. Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de SOFTIMAT SA et de ses filiales (dénommées ensemble « SOFTIMAT » ou « le Groupe »).

Note 2 – Base d'établissement des états financiers

Les états financiers intermédiaires ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») qui comprennent les normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) ainsi que les Normes Comptables Internationales (International Accounting Standards) et les interprétations du Standing Interpretations Committee approuvées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Le présent rapport financier intermédiaire est conforme à la norme 34 – Information financière intermédiaire.

Les états financiers intermédiaires ont été établis sur base du coût historique. Il n'y a pas eu de modification significative dans l'application des règles et méthodes comptables par rapport à l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.

Note 3 – Critères de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont la société-mère exerce le contrôle de droit ou de fait, à l'exception des sociétés dont les chiffres sont non significatifs. La méthode d'intégration globale a été retenue pour les sociétés répondant à ces critères.

La méthode d'intégration proportionnelle a été retenue, en 2012, pour les sociétés où le contrôle est partagé avec d'autres partenaires. Cette méthode n'est plus d'application à partir de 2013, conformément à la nouvelle norme IFRS 11.

Les sociétés ne répondant pas aux critères ci-dessus sont inscrites en titres de participation.

Les comptes consolidés sont arrêtés au 30 juin, après élimination de toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées.

Eu égard aux activités internationales du Groupe, les états financiers des sociétés étrangères ont été retraités afin de les rendre homogènes avec la présentation des comptes des sociétés belges.

Note 4 – Périmètre de consolidation – regroupement d'entreprises

Il y a eu une nouvelle société introduite dans le périmètre de consolidation au cours du 1^{er} semestre 2013, à savoir SOFTIMAT FUND SPRL, détenue à 100%. Cette société a été consolidée selon la méthode de consolidation d'intégration globale.

Il y a eu deux sociétés sorties du périmètre de consolidation au cours du 1^{er} semestre 2013, à savoir INFOMAT SA qui était détenue à 51% et FIELD FUND SA qui était une joint-venture détenue à 50% avec GNI-INVEST SA. Ces sociétés ont été déconsolidées avec effet au 1^{er} janvier 2013.





Note 5 - Liste des entreprises consolidées et des entreprises mises en équivalence

Dénomination, adresse complète du siège et, pour les entreprises de droit belge, mention du n° de TVA ou du n° national	Méthode utilisée	Fraction du capital détenue (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
Softimat sa Chaussée de Louvain 435 B – 1380 Lasne BELGIQUE BE0421.846.862	G	n/a	n/a
Softimat Sud sa Chaussée de Louvain 435 B – 1380 Lasne BELGIQUE BE0432.137.968	G	100,00	0,00
Softimat Noord sa Chaussée de Louvain 435 B – 1380 Lasne BELGIQUE BE0428.292.909	G	100,00	0,00
Softimat Luxembourg sa Parc d'Activités Capellen 77-79 L – 8308 Capellen LUXEMBOURG LU 16 119 112	G	100,00	0,00
Softimat Consulting sa Chaussée de Louvain 435 B – 1380 Lasne BELGIQUE BE0466.802.897	G	100,00	0,00
Softimat Liège sa Chaussée de Louvain 435 B – 1380 Lasne BELGIQUE BE0423.352.639	G	100,00	0,00
Field Fund sa Chaussée de Louvain 435 B – 1380 Lasne BELGIQUE BE0843.535.160	P	0,00	-50,00
Softimat Fund sprl Chaussée de Louvain 435 B – 1380 Lasne BELGIQUE BE0503.928.064	G	100,00	100,00
HTF sas Rue de la Boétie 128 FR-75008 Paris FRANCE	G	100,00	0,00
Infomat nv Laarstraat 16AB B – 2610 Wilrijk BELGIQUE BE0460.190.566	G	0,00	-51,00
Infomat bv Meander 251 NL – 6825 MC Arnhem PAYS-BAS NL 810585091B01	G	0,00	-51,00
Sofim Export sas Rue de la Boétie 128 FR – 75008 Paris FRANCE	G	100,00	0,00
Marsofim sarl Rue Ahmed Kadmiri Valfleuri Maarif Casablanca MAROC	G	100,00	0,00





Note 6 - Principes comptables

Produits des activités courantes

En 2013, les produits des activités courantes se composent exclusivement de produits liés aux activités 'Immobilier' puisque les activités Software ont été abandonnées.

En 2012, les produits des activités courantes se composaient des activités 'Software' et 'Immobilier' :

- Pour ce qui est des activités 'Software', les ventes de produits sont, conformément à la norme IAS 18, comptabilisées en revenus à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété, qui celle-ci correspond généralement à la date de mise à disposition du matériel et/ou des licences au client final. Les ventes de services sont comptabilisées en revenus au fur et à mesure de la réalisation des prestations. A noter que, ces activités étant détenues en vue de la vente en 2012, le résultat a été présenté sur une ligne distincte.
- Pour ce qui est des activités 'Immobilier', les loyers sont comptabilisés prorata temporis, au fur et à mesure que le locataire dispose du bien qui lui a été confié. La vente de terrains et/ou bâtiments construits dans le cadre de projets de promotions immobilières est comptabilisée en revenus à la date du transfert définitif de propriété.

Autre produits opérationnels

Les autres produits opérationnels comprennent notamment la refacturation des charges qui sont directement imputables aux différents locataires, la prise en charge étant comptabilisée dans les rubriques 'consommables utilisés' ou 'autres charges opérationnelles'. Les charges sont comptabilisées au fur et à mesure de la réalisation des prestations et/ou de la livraison des produits. Les revenus sont refacturés sous forme de provisions mensuelles ou trimestrielles et font l'objet d'une régularisation sur une base annuelle afin de faire correspondre les charges et les revenus.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels à usage interne, acquis et affectés directement à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement pris en charge.

Immeubles de placement

Conformément à IAS 40, les immeubles de placement sont valorisés à leur prix d'acquisition (en ce compris les frais de transaction et la TVA) et ne font donc pas l'objet d'une réévaluation. Les frais d'entretien et de réparation sont inscrits en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immeubles de placement détenus en location financement telles que définis par la norme IAS 17 sont présentés à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La société n'occupant qu'une partie limitée d'un immeuble de placement lui appartenant, l'ensemble de cet immeuble est comptabilisé comme immeuble de placement.

Immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont également valorisées à leur prix d'acquisition, diminué du cumul des amortissements.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant la méthode linéaire sur base du coût d'acquisition. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Constructions	3%
Aménagements	10%
Installations immobilières	10%
Installations mobilières	20%
Matériel informatique	33%
Matériel roulant	25%
Matériel et mobilier de bureau	10% à 20% (selon la nature)

Un retraitement est effectué lorsque les règles retenues par les sociétés individuelles sont différentes.





Immeubles détenus en vue de la vente

Les immeubles qui sont construits ou développés en vue d'une vente future sont classifiés dans la rubrique 'immeubles détenus en vue de la vente' et valorisés à leur prix d'acquisition et ce, jusqu'à ce que la construction ou le développement soient achevés et qu'ils aient été vendus. Tous les coûts directement liés à l'acquisition, à la construction et au financement du projet immobilier sont également capitalisés.

Actifs et passifs financiers

L'évaluation des actifs et passifs financiers est définie par la norme IAS 39 adoptée par la Commission Européenne, à l'exception de certaines dispositions. Le groupe SOFTIMAT n'est concerné par aucune des dispositions rejetées par la Commission. Les actifs et passifs financiers comprennent :

Participations & autres immobilisations financières

Ces actifs sont comptabilisés à leur prix d'acquisition à l'exclusion des frais accessoires qui sont pris en charge de l'exercice. Des réductions de valeur peuvent être comptabilisées en cas de dépréciation durable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs disponibles sont reprises à leur valeur nominale. L'évaluation des valeurs disponibles en devises étrangères se fait aux cours en vigueur à la date du bilan.

Dettes de location financement et autres dettes financières

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale à la date du bilan. Il est tenu compte, à la date de clôture du bilan, des charges à payer se rapportant à l'exercice comptable écoulé.

Actifs et passifs d'impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales ainsi que sur les déficits fiscaux. Ces actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Créances commerciales et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées sur les créances dont le remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertain ou compromis.

Ces créances peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture des comptes est inférieure à la valeur comptable.

Autres actifs courants

Les proratas des charges exposées durant l'exercice ou antérieurement, mais imputables à un ou plusieurs exercices ultérieurs sont évalués au montant revenant aux exercices ultérieurs.

Les proratas des produits qui font partie de la période clôturée mais qui n'ont pas encore été portés en compte sont évalués au montant afférent à l'exercice en cause.

Réserves

Les réserves incluent les réserves légales, indisponibles et disponibles de l'ensemble des filiales, ainsi que le résultat reporté de la société-mère. Elles incluent aussi les résultats de consolidation.

Parts des minoritaires

Ce poste valorise la part revenant aux tiers étrangers au Groupe dans les fonds propres, résultat de l'exercice de chacune des sociétés consolidées par intégration globale inclus.

Provisions

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Autres passifs courants

Les proratas de charges relatifs à la période clôturée mais qui n'ont pas été portés en compte sont évalués au montant afférent à l'exercice clos.

Les proratas des revenus à reporter sont évalués au montant revenant aux exercices ultérieurs.

Actions propres

Les actions propres détenues par le groupe sont évaluées au bilan à leur valeur d'acquisition, en diminution des capitaux propres.





Note 7 – Saisonnalité de l'activité

Suite à la cession des activités 'Infrastructure' et 'Software', la Direction estime que le phénomène de saisonnalité devrait être fortement diminué.

Note 8 – Actions Propres

Un programme de rachat d'actions propres de 3.000.000 EUR a été mis en œuvre par le Conseil d'Administration le 20/07/2012. Au cours du 1^{er} semestre 2013, 17.963 actions ont été rachetées. Ces actions, nulles de plein droit, ont été détruites le 21 mars 2013.

L'Assemblée générale a d'ores et déjà approuvé, lors de sa réunion du 27 mai 2013, un nouveau programme de rachat d'actions propres de 3.000.000 EUR qui a été mis en œuvre par le Conseil d'Administration le 12/08/2013.

Note 9 – Plan de Stock Option

Il n'y a pas à ce jour de plan de stock option.

Note 10 – Secteur opérationnel

Avant la cession des activités 'Infrastructure', le niveau d'information opérationnel (IFRS 8) était organisé par secteur géographique en raison de la structure de gestion du Groupe et de ses systèmes d'organisation interne. Le groupe était ainsi géré en quatre zones géographiques principales : 'Belgique', 'Luxembourg', 'Export' & 'Autres'.

Suite à la cession de son activité 'Infrastructure' avec effet au 01/07/2010, le Groupe SOFTIMAT s'était recentré sur deux pôles d'activité : les activités 'Software' et les activités 'Immobilier'.

A partir de 2011, le Groupe a ainsi décidé d'utiliser le premier niveau d'information opérationnelle par secteur d'activité : Software, Immobilier, Infrastructure (activité abandonnée à partir du 30/06/2010) et Export (activité abandonnée en 2008).

A noter que le Groupe a ensuite pris la décision en 2012 de céder ses activités 'Software'. La cession effective de cette activité a eu lieu en deux temps avec, d'une part, la vente de POPY SOFTWARE SA avec prise d'effet le 01/01/2012 et, d'autre part, la vente de la participation de 51% détenue dans INFOMAT SA avec prise d'effet le 01/01/2013.

Il ne subsiste donc plus d'activité 'Software' en 2013.

Il subsiste par contre encore des revenus et des dépenses relatifs aux activités abandonnées (à savoir 'Infrastructure', 'Export' et 'Software'), mais ceux-ci sont de plus en plus faibles.





La comparaison des résultats semestriels au 30 juin 2013 se présente comme suit :

30-juin-13	Software (abandonné)	Immobilier	Infrastructure (abandonné)	Export (abandonné)	Total
Chiffre d'affaires total		974			974
Chiffre d'affaires inter-activités					
Chiffre d'affaires net de l'activité		974			974
Marge Brute					
		974			974
Résultat d'exploitation sectoriel		19	(102)	60	(23)
Résultat d'exploitation lié aux opérations de cession	546				546
Résultat financier					62
Impôts					(60)
Résultat net					525

30-juin-2012	Software (disponible à la vente)	Immobilier	Infrastructure (abandonné)	Export (abandonné)	Total
Chiffre d'affaires total	2.734	1.096			3.830
Chiffre d'affaires inter-activités					
Chiffre d'affaires net de l'activité	2.734	1.096			3.830
Marge Brute					
	2.252	1.096			3.348
Résultat d'exploitation sectoriel	178	285	(24)	(25)	414
Résultat d'exploitation lié aux opérations de cession	3.200				3.200
Résultat financier					109
Impôts					(869)
Résultat net					2.854

Note 11 – Evolution des activités

11.1 Activités 'Infrastructure'

L'exercice 2011 du Groupe SOFTIMAT a été marqué par le transfert effectif des activités 'Infrastructure' dans le cadre d'une opération de Management Buy Out, qui a eu lieu le 31 janvier 2011 pour la partie belge et le 22 février 2011 pour la partie luxembourgeoise. Pour rappel, la date conventionnelle de transfert des activités 'Infrastructure' avait été fixée au 1^{er} juillet 2010 de telle sorte que ces activités n'impactent plus les résultats du Groupe depuis cette date.





De plus, les Parties avaient convenu de procéder au cours du premier semestre 2011 au 'Décompte de la Période Intérimaire', qui consistait à déterminer la trésorerie affectée au financement des activités cédées pendant la période comprise entre la date conventionnelle et la date du transfert effectif. Ce montant a été fixé de commun accord et intégralement encaissé en juillet 2011.

A noter que la convention de cession prévoyait l'octroi d'un crédit-vendeur d'un montant de 1.000.000 EUR, sur une période maximale de 2 ans, à la maison-mère du nouveau groupe SYSTEMAT BELUX et assorti d'un taux EURIBOR 1 an + 4,5%. Ce montant a été intégralement remboursé au cours du 1^{er} trimestre 2013.

Suite à ce transfert, les activités du Groupe SOFTIMAT ont ainsi été réorientées vers l'Immobilier et le Software.

11.2 Activités 'Software'

11.2.1. Principaux paramètres de la cession 'POPSY SOFTWARE'

Les activités 'Software' ont connu une première modification importante de son périmètre, avec la cession de POPSY SOFTWARE SA le 30/03/2012, avec effet rétroactif au 01/01/2012.

Cette filiale détenue à 100% par SOFTIMAT SA a été cédée, dans le cadre d'une opération de Management Buy Out/Management Buy In, à une société holding belge dénommée VIOLA HOLDING SA, constituée et détenue par le Management belge et des partenaires belges et étrangers.

La plus-value nette réalisée, après déduction des frais de cession, s'est élevée à 3.200.000 EUR.

L'impact positif sur la trésorerie du Groupe s'est élevé à un montant de 2.228.000 EUR, qui tient compte (a) des contrats pré-facturés et déjà encaissés par Softimat en 2011, (b) de la trésorerie dont disposait la société, (c) du crédit vendeur de 400.000 EUR accordé aux Acquéreurs, et (d) des frais de cession.

Le crédit-vendeur a été octroyé pour une période de 6 ans et est remboursable intégralement à son échéance. Il sera donc normalement remboursé le 31 mars 2018. Ce crédit est assorti d'un taux d'intérêt de 6% et est garanti par un gage en second rang sur la totalité des actions de ALLEGRO HOLDING SA (anciennement VIOLA HOLDING SA), de VIOLA SOFTWARE SA et de ALLEGRO SOFTWARE SA (anciennement POPSY SOFTWARE SA).

11.2.2. Principaux paramètres de la cession 'INFOMAT'

Suite à la cession de POPSY SOFTWARE SA, il ne subsistait plus qu'une filiale active dans le Software, à savoir INFOMAT SA, détenue à 51%.

Cette participation a été cédée le 17/01/2013, avec effet au 01/01/2013, à une société holding belge dénommée MAN-ITH BVPB, constituée et détenue exclusivement par les managers et co-fondateurs d'INFOMAT.

Suite à cette opération de Management Buy-Out, l'activité 'Software' est aujourd'hui définitivement abandonnée.

Le prix de vente s'est élevé à 950.000 EUR et la plus-value réalisée s'est élevée à 546.000 EUR. L'impact positif sur la trésorerie du Groupe s'est pour sa part élevé à 854.000 EUR, qui tient compte du crédit vendeur de 100.000 EUR accordé aux Acquéreurs et dont 4.000 EUR ont déjà été remboursés entretemps.

Le crédit-vendeur a été octroyé pour une période de 7 ans et est remboursable par trimestrialité. Il sera donc normalement entièrement remboursé le 1^{er} janvier 2020. Ce crédit est assorti d'un taux d'intérêt de 5% l'an et est garanti par (a) un gage en second rang sur la totalité des actions de MAN-ITH BVBA et (b) un gage en second rang portant sur 2.550 actions (51%) d'INFOMAT SA.





11.2.3. Evolution du chiffre d'affaires 'Software'

	30.06.2013	30.06.2012
Hardware	0	174
• Services Hardware & Support	0	420
• Services Software Softimat	0	2.101
• Services Autres	0	39
Services Totaux	0	2.560
TOTAL	0	2.734

11.2.4. Résultat des activités 'Software'

Une comparaison des résultats générés par les activités 'Software' est présentée ci-dessous :

	30.06.2013	30.06.2012
• Produits des activités ordinaires	0	2.734
• Autres produits opérationnels	0	40
• Achats de marchandises	0	(482)
• Consommables utilisés	0	(588)
• Frais de personnel	0	(1.508)
• Dotation aux amortissements	0	(13)
• Autres charges opérationnelles	0	(5)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0	178

11.3 Activités 'Immobilier'

Jusqu'en juin 2010, Softimat a eu pour stratégie d'investir dans les bâtiments affectés à ses activités.

Au fur et à mesure de l'évolution des activités, certains bâtiments ont été donnés en location à des tiers. Ces revenus 'Immobilier' étaient cependant considérés comme accessoires et étaient donc comptabilisés en 'Autres Produits d'Exploitation'.

Dans le cadre de la cession des activités 'Infrastructure', il a été convenu que l'ensemble des bâtiments utilisés par les Acquéreurs leur seraient donnés en location pour un montant annuel de 1.050.000 EUR, avec une réduction forfaitaire du prix de 30% pour la première année et de 15% pour la deuxième. Le contrat de bail a été signé pour une durée ferme de 6 ans, avec possibilité de prolongation pour une période supplémentaire de 3 ans et prise d'effet au 1^{er} juillet 2010.

A noter que, dans le cadre de la cession de POPY SOFTWARE SA, il a également été convenu qu'une partie du bâtiment 'Lasne 1' serait donnée en location pour un montant annuel de 50.000 EUR. Le contrat de bail a été signé pour une durée ferme de 6 ans, avec prise d'effet au 1^{er} avril 2012.

Ces loyers repris ci-dessus ont été négociés avec les Acquéreurs en fonction des conditions de marché en vigueur à ce moment et ne doivent donc pas être considérés comme faisant partie intégrante d'une contrepartie reçue à l'occasion de la cession de ces activités et/ou filiales.





11.3.1. Description des immeubles de placement

Conformément à IAS40, les terrains et constructions sont valorisés selon la méthode du coût et le Groupe n'a donc pas utilisé l'option qui consiste à les valoriser à leur valeur marchande.

Il convient de mentionner que l'ensemble des biens actuellement propriété du Groupe sont des immeubles de placement. La société n'occupant qu'une partie limitée du bâtiment 'Lasne 1' qui est affecté en partie à ses activités opérationnelles, l'ensemble de cet immeuble est comptabilisé comme immeuble de placement.

Sur base des études de marché en sa possession relatives aux différentes constructions, le management estime que la valeur marchande des immeubles est de l'ordre de 26 à 30 millions d'euros.

Bâtiment	Propriétaire	Terrain m ²	Parking (#)	Bureau	Laboratoire	Stockage	Parking Int.	Total m ²
- Jumet	Softimat Sud sa	41.701	124	3.543	2.070	6.024		11.637
- Liège	Softimat Liège sa	10.000	22	876	120	334		1.330
- Lasne 1	Softimat sa	16.625	53	1.240				1.240
- Lasne 2	Softimat sa	999	3	225		20		245
- Lasne 3	Softimat sa	2.330	56	1.383		10		1.396
- Lasne 4	Softimat sa	1.970	48	1.286	122			1.408
- Wilrijk	Softimat Noord sa	1.069	6	1.152	33	166		1.351
- Luxembourg	Softimat Luxembourg sa	5.088	110	3.226	216	191	1.621	5.254
- Toulouse	HTF sa	13.480		1.200	360	2.950		4.510
Grand Total		93.262	422	14.131	2.921	9.698	1.621	28.371

11.3.2. Valorisation des immeubles de placement

Bâtiment	Valeur Brute			Amort. cumulés	Valeur Nette		
	Terrain	Constr.	Total		Terrain	Constr.	Total
Jumet	412	4.345	4.757	2.617	412	1.728	2.140
Liège	141	1.312	1.453	363	141	949	1.090
Lasne 1	225	921	1.146	780	225	141	366
Lasne 2	58	313	371	205	58	108	166
Lasne 3	137	1.189	1.325	449	137	739	876
Lasne 4	154	2.376	2.530	1.069	154	1.307	1.461
Wilrijk	136	1.468	1.604	949	136	519	655
Luxembourg	1.031	5.124	6.155	2.129	1.031	2.995	4.026
Toulouse	406	2.830	3.236	1.242	406	1.589	1.994
Total Terrains & Constructions	2.700	19.878	22.577	9.803	2.700	10.075	12.775





11.3.3. Evolution des revenus 'locatifs' des immeubles de placement

L'activité de location des immeubles de placement se répartit géographiquement entre la Belgique (52%), le Luxembourg (34%) et la France (18%), mais est gérée à partir de la Belgique. L'évolution des revenus de cette activité au cours de cette période s'établit comme suit :

Bâtiment	30.06.2013	30.06.2012
Jumet	125	168
Liège	69	65
Lasne 1*	32	28
Lasne 2	14	10
Lasne 3	95	79
Lasne 4	95	79
Wilrijk	40	33
Luxembourg	333	466
Toulouse	172	165
GRAND TOTAL	974	1.096

* usage interne = 128 m²

11.3.4. Répartition par client des revenus 'locatifs'

La répartition par client des revenus de l'activité de location de bureaux au cours de cette période s'établit comme suit :

Bâtiment	30.06.2013	30.06.2012
SYSTEMAT BELUX	558	465
ORES	45	102
SUN/ORACLE	88	261
CHR CITADELLE	69	65
ZODIAC	172	165
ALLEGRO SOFTWARE	21	25
FINB	14	10
AUTRES	7	3
GRAND TOTAL	974	1.096

11.3.5. Résultat des activités 'Immobilières'

	30.06.2013	30.06.2012
• Produits locatifs des immeubles de placement	974	1.096
• Autres produits opérationnels	406	499
• Consommables utilisés	(506)	(505)
• Frais de personnel	(365)	(393)
• Dotation aux amortissements	(383)	(358)
• Autres charges opérationnelles	(107)	(54)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19	285
CASHFLOW D'EXPLOITATION	401	643





Au cours du 1^{er} semestre 2013, les loyers hors charges comptabilisés se sont ainsi élevés à 974.000 EUR contre 1.096.000 EUR en 2012, soit une baisse de 122.000 EUR (-11%).

Cette baisse de chiffre d'affaires s'explique par le fait que deux locataires importants ont remis leur renon avec effet au 01/11/2012 et 01/03/2013. Le taux d'occupation est ainsi tombé à 73%. Les démarches nécessaires ont été entreprises afin de procéder à la remise en état des espaces libérés et de les remettre ensuite sur le marché afin de les relouer aussi rapidement que possible.

L'activité de location de bureaux permettra de générer en 2013 des loyers nets garantis pour un montant annuel d'environ 1.800.000 EUR.

Les autres produits opérationnels comprennent principalement :

- la refacturation des charges locatives directement imputables aux différents locataires de nos bâtiments (à savoir notamment les dépenses d'énergie, les taxes, les services et réparations, etc.).
- la facturation en 2012 de Management fees pour 31.000 EUR à INFOMAT et 97.000 EUR à POPS SOFTWARE. En effet historiquement, certaines charges administratives et opérationnelles (frais de personnel et de services et biens divers) étaient centralisées au niveau du Groupe et ensuite réparties entre les différentes activités ('Infrastructure', 'Software' et 'Immobilier') selon des clés de répartition.

Suite à la cession des activités 'Infrastructure' en janvier 2011, de POPS SOFTWARE en mars 2012 et d'INFOMAT en janvier 2013, le calcul de répartition de ces charges a été revu à plusieurs reprises, ce qui rend la comparaison d'un exercice à l'autre délicate.

Il faut cependant conclure que (a) dans le passé, les activités 'Infrastructure' et 'Software' avaient supporté une partie importante de ces charges (b) depuis le 01/01/2013, ces dépenses administratives et opérationnelles sont totalement à charge de l'activité 'Immobilier' et (c) dans l'absolu, le montant de ces charges n'a pas augmenté de manière significative et reste donc bien maîtrisé.

- La plus-value enregistrée en 2013 suite à la cession de FIELD FUND SA, soit un montant de 89.000 EUR.

Il en résulte que le résultat d'exploitation passe de 285.000 EUR au 30 juin 2012 à 19.000 EUR au 30 juin 2013. Le Cashflow d'exploitation passe pour sa part de 643.000 EUR au 30 juin 2012 à 401.000 EUR au 30 juin 2013.

11.4 Activités Export

En 2007, Softimat avait annoncé sa décision de clôturer définitivement ses activités 'EXPORT' :

§ Au Maroc, Softimat a clôturé les activités de sa filiale MARSOFIM, pour laquelle elle n'a pu trouver de candidats intéressés à la reprise en raison de l'interdiction d'IBM de leur transférer les principaux contrats de distribution.

Fin 2008, une provision portant sur l'intégralité des actifs a été enregistrée dans les comptes pour la cessation complète de l'activité.

Un impôt différé actif, équivalent au montant des pertes récupérables en Belgique, a également été enregistré dans les comptes consolidés.

A noter que SOFTIMAT a encaissé un montant de 74.000 EUR au cours du 1^{er} semestre 2013 relatifs à certaines anciennes créances qui ont enfin pu être encaissées.

Les frais de gestion, principalement relatifs à la clôture des activités et à la gestion des litiges en cours, se sont élevés à 14.000 EUR au 30 juin 2013 contre 25.000 EUR au 30 juin 2012.

§ En Algérie, le Groupe a cédé en juillet 2010 sa filiale à 100%, SOFIMALGERIE SARL, pour un montant équivalent à environ 218.000 EUR. Conformément à la législation algérienne, le Groupe a ensuite introduit une demande de transfert du produit de cette cession.

En 2013, SOFIMALGERIE a été contrainte de s'acquitter de l'impôt sur la plus-value, soit environ 101.000 EUR de telle sorte qu'il subsiste un solde de 117.000 EUR en attente de rapatriement.





Note 12 – Passifs financiers non courants et courants

Les passifs financiers non courants ont principalement trait au financement des immobilisations corporelles. Le tableau ci-dessous reprend également les passifs financiers non courants dont l'échéance est inférieure à un an qui sont repris au bilan dans la rubrique « passifs financiers courants ». Cet endettement passant de 482.000 EUR au 31 décembre 2012 à 361.000 EUR au 30 juin 2013.

Ventilation des dettes non courantes à l'origine, en fonction de leur durée résiduelle			
	Echéant dans l'année	Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	Ayant plus de 5 ans à courir
- Dettes de location-financement	189	0	0
- Etablissements de crédit	99	0	0
- Autres emprunts	0	0	73
Total	288	0	73

Dettes non courantes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	
	30.06.2013
- Dettes de location-financement	0
- Etablissements de crédit	99
- Autres emprunts	0
Total	99

Note 13 – Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales du Groupe s'établissent comme suit :

	Activités continuées	Activités abandonnées	TOTAL
Clients – créances	363	2.482	2.845
Clients – factures à établir	90		90
Acomptes versés	10		10
Réduction de valeur sur créances douteuses		(2.482)	(2.482)
Total créances commerciales	463	0	463
Créance liée à la cession 'Systemat'		0	0
Créance liée à la cession 'Infomat'		96	96
Créance liée à la cession 'Popsy'		400	400
Total créances liées aux cessions		496	496
Taxe sur la valeur ajoutée	64	3	67
Impôts à récupérer	91		91
Créances diverses	195		195
Total autres créances	350	3	353





Cette situation appelle les commentaires suivants :

- En 2008, le Groupe a enregistré une réduction de valeur sur l'intégralité des créances commerciales détenues par sa filiale marocaine, Marsofim, qui s'élèvent aujourd'hui à 2.482.000 EUR. Les motivations qui ont poussé le groupe à provisionner intégralement cette créance sont décrites dans la note 18.1.1.
- Les créances relatives aux activités 'abandonnées' ont toutes été isolées dans les rubriques 'créances liées aux cessions' ou 'autres créances'.
- Les créances commerciales des activités 'continuées' sont donc exclusivement relatives à l'activité immobilière. Elles comprennent notamment une créance de 296.000 EUR sur l'ancien locataire luxembourgeois qui a mis fin à son bail le 01/03/2013 et pour lequel subsiste un décompte de charges qui est actuellement contesté par cet ancien locataire. Cette créance est donc échue, mais par mesure de prudence, le produit de cette refacturation a été intégralement reporté dans la rubrique 'Autres Passifs courants'.
- Les Autres Créances comprennent notamment (a) un montant de 117.000 EUR en attente de rapatriement, suite à la cession de SOFIMALGERIE et (b) une créance relative à la cession de Wal-Mart pour un montant de 94.0000 EUR. Les risques inhérents à ces deux créances sont développés dans la note 18.

A l'exception des remarques formulées ci-dessus, il n'existe pas, à notre connaissance, de risque de crédit particulier qui rendrait ces créances irrécouvrables.

Note 14 – Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et autres dettes du Groupe s'établissent comme suit :

	Activités continuées	Activités abandonnées	TOT AL
Fournisseurs - dettes	156	220	376
Fournisseurs – facture à recevoir	61		61
Notes de crédit à établir	113		113
Autres fournisseurs	17		17
Total dettes commerciales	347	220	567
Solde dividendes à payer	7		7
Solde remboursements en capital	3.313		3.313
Subsides en capital	799		799
Autres	26		26
Total autres dettes à 1 an au plus	4.145	0	4.145
TOTAL	4.492	220	4.712

Cette situation appelle les commentaires suivants :

- Activités abandonnées : en 2008, le Groupe a décidé d'abandonner ses activités 'EXPORT' en raison de l'interdiction de transférer librement les agréments dont disposait la Société, ce qui a provoqué des pertes importantes. Il subsiste aujourd'hui une dette envers IBM d'un montant de 220.000 EUR, qui est contestée par le Groupe en raison du préjudice subi du fait de cette interdiction et des lourdes pertes supportées du fait de cette liquidation.





- **Solde remboursements en capital** : lors de l'Assemblée Générale du 27/05/2013, il a été décidé d'opérer une réduction de capital de 3.155.000 EUR par remboursement aux actionnaires, qui a été décaissée le 23 août 2013. Le solde a trait à des opérations de réduction de capital des années antérieures qui n'ont pas encore été décaissées.
- **Subsides en capital** : le Groupe a bénéficié de plusieurs subsides en capital qui apparaissent dans la rubrique « Autres Dettes » et sont amortis en fonction de la durée de vie des actifs subsidiés.

Note 15 – Frais de personnel

15.1. Effectif à la clôture de l'exercice

(en nombre de personnes)	30.06.2013	30.06.2012
- Infrastructure	0	0
- Software	0	34
- Immobilier / Management	6	6
- Export	0	0
TOTAL	6	40

15.2. Frais de personnel par secteur opérationnel

	30.06.2013	30.06.2012
- Infrastructure	0	0
- Software	0	1.508
- Immobilier / Management	365	393
- Export	0	0
TOTAL	365	1.901

Note 16 – Charge d'impôts

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux en vigueur dans les différents pays.

	30.06.2013	30.06.2012
Impôts courants		
- Impôts sur les bénéfices	(111)	(38)
- Impôts sur les distributions intragroupes	0	0
- Autres	0	0
Impôts différés		
- Impôts différés de la période	6	6
- Gain/(Perte) de valeur d'actifs d'impôts différés	45	(837)
- Effet des changements de taux	0	0
- Autres	0	0
TOTAL	60	86 9





Note 17 – Droits et engagements hors bilan

Engagements	
Montant des garanties réelles constituées par les entreprises consolidées sur leurs actifs propres (dans le cadre d'investissements immobiliers)	99
Montant des garanties réelles constituées par les entreprises consolidées sur leurs actifs propres (dans le cadre du financement des activités)	0
Montant des garanties émises par SOFTIMAT SA au profit de ses filiales (dans le cadre d'investissements immobiliers)	
- SOFTIMAT LUXEMBOURG SA	0
Montant des garanties émises par SOFTIMAT SA au profit de ses filiales (dans le cadre du financement des activités)	0
Droits	
Néant	

Note 18 – Facteurs de risques et d'opportunités

18.1. Risques et opportunités spécifiques liés à la clôture définitive des activités EXPORT

Comme déjà expliqué, il a été décidé en 2008 de procéder à la liquidation et/ou à la cession des activités 'EXPORT' :

18.1.1. Opportunité liée à la clôture définitive des activités 'MAROC'

Au Maroc, Softimat n'a pas trouvé de candidats intéressés pour la reprise de ses activités 'EXPORT' suite à l'interdiction d'IBM de transférer librement les agréments dont disposait la Société. Softimat a donc pris la décision de liquider les activités et de provisionner intégralement les actifs de sa filiale MARSOFIM, de telle sorte que, si certains actifs provisionnés étaient finalement récupérés ultérieurement, cela constituerait un profit exceptionnel pour Softimat.

Ces actifs comprennent notamment des créances liées au litige qui oppose MARSOFIM à la société PC TECH.

En effet, Softimat est victime d'une tentative d'escroquerie et d'extorsion de fonds au Maroc, d'un montant estimé à 1,7 millions d'euros et des actifs appartenant à Softimat ont fait l'objet d'une saisie conservatoire à concurrence de 1,2 millions d'euros. Softimat a introduit des actions devant les instances juridiques marocaines afin d'obtenir la levée de ces saisies et la réparation de son préjudice.

Cependant, au vu de son bon droit évident, Softimat continue à espérer que ces actifs puissent être, totalement ou partiellement, recouverts. Si cela se présentait à l'avenir, cela constituerait un profit exceptionnel pour Softimat. A noter que, Softimat a récupéré au cours du 1^{er} trimestre 2013 un montant net de 74.000 EUR, comptabilisé en autres produits d'exploitation.

18.1.2. Risque de recouvrement lié à la cession de Sofimalgérie

En juillet 2010, SOFTIMAT a procédé à la cession de sa filiale à 100%, SOFIMALGERIE SARL pour un montant de 22.000.000 de Dinars (équivalent à environ 218.000 EUR). Conformément à la législation algérienne, le Groupe a ensuite introduit une demande de transfert du produit de cette cession.

En 2013, SOFIMALGERIE a été contrainte de s'acquitter de l'impôt sur la plus-value, soit environ 101.000 EUR de telle sorte qu'il subsiste un solde de 117.000 EUR en attente de rapatriement.

Malgré cela, SOFTIMAT rencontre toujours d'importantes difficultés pour rapatrier ce montant. En raison de l'incertitude politique et des importantes difficultés rencontrées par les sociétés étrangères pour rapatrier ses bénéfices, il existe un risque que cette créance ne soit pas recouvrée.

Etant donné notre bonne foi, ce montant n'a cependant pas fait l'objet d'une provision à ce stade.





18.2. Opportunité spécifique liée au litige HP

En 2003, SOFTIMAT a entamé une procédure devant le Tribunal de Commerce à l'encontre de la société HP afin de voir cette dernière condamnée à payer, à titre d'indemnité compensatoire de préavis, un montant de 24.000.000 EUR ainsi que les intérêts au taux légal depuis le 23 mai 2003. Cette demande se basait principalement sur la résiliation unilatérale d'une concession dans laquelle le concédant imposait au concessionnaire des obligations importantes liées à la concession. Un jugement défavorable a été rendu par celui-ci, mais Softimat a décidé de faire appel de cette décision. Le jugement devrait être rendu en 2014.

18.3. Risque spécifique lié au calcul des pécules de vacances

Dans le cadre d'un contrôle mené par le SPF et dont les conclusions ont été communiquées à la Direction en mars 2011, il est apparu que la société avait involontairement commis une erreur en n'incluant pas les rémunérations variables dans la base de calcul du simple pécule de vacances de ses collaborateurs.

Le Conseil d'Administration a donc pris la décision, lors de sa réunion du 25 mars 2011, de régulariser cette situation en procédant au versement des sommes dues. En concertation avec le SPF, ainsi qu'avec les représentants syndicaux, le Conseil a fixé cette rétroactivité à 3 ans et ce, sur base de l'article 46ter de la loi du 28 juin 1971 relative aux vacances annuelles qui dispose que "*L'action en paiement du pécule de vacances à un employé (...) se prescrit par trois ans à compter de la fin de l'année de l'exercice de vacances à laquelle se rapporte ce pécule de vacances.*". Le paiement a donc été effectué en mai 2011. A noter que, par mesure de prudence, cette régularisation avait été intégralement provisionnée dans les comptes clôturés au 31 décembre 2010. Evidemment, le simple pécule de vacances de l'année 2011 et des années ultérieures tiendra dorénavant systématiquement compte des rémunérations variables qui auront été payées à nos collaborateurs. Cette position a été contestée par une minorité d'anciens collaborateurs et des actions en justice ont été introduites par ceux-ci.

18.4. Risque spécifique de recouvrement lié aux activités discontinuées

- En juin 2002, SOFTIMAT avait procédé à la cession de sa filiale à 100%, WAL-MART SA, pour un montant de 900.000 EUR. En 2013, un montant de 96.000€ reste impayé et présente un risque de recouvrement. Etant donné les garanties dont dispose le Groupe, ce montant n'a cependant pas fait l'objet d'une provision à ce stade.
- En mars 2012, SOFTIMAT a octroyé, dans le cadre de la cession de sa filiale à 100%, POPY SOFTWARE SA, un crédit-vendeur d'un montant fixe de 400.000 EUR et d'une durée de 6 ans à POPY HOLDING SA.
A ce jour, il n'existe pas d'indication que ce montant puisse ne pas être récupéré et les échéances, tant en principal qu'en intérêts (calculés au taux de 6% par an) ont jusqu'à présent été payées à leur échéance.
- En janvier 2013, SOFTIMAT a octroyé, dans le cadre de la cession de sa filiale à 51%, INFOMAT SA, un crédit-vendeur d'un montant dégressif de 100.000 EUR et d'une durée de 7 ans à MAN—ITH BVBA.
A ce jour, il n'existe pas d'indication que ce montant puisse ne pas être récupéré et les échéances, tant en principal qu'en intérêts (calculés au taux de 5% par an), ont jusqu'à présent été payées à leur échéance.

18.5. Risques généraux liés aux activités de location de bureau

Les activités de location de bureau sont exposées à plusieurs risques d'ordre général. On note ainsi les risques suivants :

- Le risque de 'vide locatif', qui peut engendrer une baisse des revenus, lorsqu'un locataire existant décide de ne pas renouveler son bail et qu'il n'est pas immédiatement remplacé.
- Le risque de réduction du revenu locatif, qui peut survenir lors du renouvellement d'un bail existant ou de la négociation d'un nouveau bail dès lors que les conditions de marché auraient évolué défavorablement. Cette réduction du revenu locatif peut également revêtir la forme de périodes de 'gratuité' ou de dépenses de remise en état.
- Le risque de non-remise en état, lorsqu'un locataire sortant a apporté des dégradations importantes à l'immeuble et ne procède pas à sa remise en état d'origine, comme cela est habituellement convenu dans les contrats de location.
- Le risque d'irrécouvrabilité d'un locataire, lorsque celui-ci ne dispose plus des ressources financières suffisantes pour assurer le paiement de ses loyers.





- Le risque lié à l'usure normale des bâtiments, lorsque les immeubles subissent une dépréciation de leur valeur suite à l'usure naturelle, à la vétusté des installations ou aux exigences toujours plus grandes en matière de sécurité, d'économie d'énergie ou de développement durable.
- Le risque lié à des sinistres majeurs, lorsque les immeubles donnés en location sont sujets à un sinistre majeur qui a pour conséquence une détérioration importante ou totale de l'immeuble. Afin de couvrir ces risques, des polices d'assurance sont souscrites pour l'incendie, les dégâts des eaux, les tempêtes, etc.

Afin de se prémunir de certains de ces risques généraux, le groupe SOFTIMAT opère une évaluation financière de ses locataires et exige qu'une garantie équivalente le plus souvent à six mois de loyer soit constituée. Le Groupe souscrit également des polices d'assurance pour l'incendie, les dégâts des eaux, les tempêtes, les catastrophes naturelles, etc.

18.6. Risques généraux liés aux activités de promotions immobilières résidentielles

Les activités de promotion immobilière résidentielle sont exposées à plusieurs risques d'ordre général. On note ainsi les risques suivants :

- Le risque de défaillance des cocontractants : les cocontractants pourraient faillir à leurs obligations contractuelles pour cause de difficultés financières ou autres. Afin de se prémunir de ces risques, le groupe SOFTIMAT opère une évaluation financière de ses cocontractants et se renseigne sur la fiabilité de ceux-ci.
- Le risque de complications liées à la réalisation des travaux : les cocontractants peuvent soit enregistrer un retard dans la réalisation des travaux entrepris (problème de retard dans la livraison), soit livrer des biens ne répondant pas aux critères de qualités initialement prévus (problème de malfaçon) et ce, suite à un problème d'organisation ou de savoir-faire. Afin de se prémunir de ces risques, les contrats conclus avec les entrepreneurs prévoient généralement des clauses restrictives d'ordre budgétaire, qualitatif ou temporel.
- Le risque d'inventu ou de baisse de prix : lors de la réalisation d'un projet de promotion immobilière il se peut que des biens mis en vente ne trouvent pas acquéreur au prix initialement prévu et ce, en raison de facteurs économiques extérieurs tels que la baisse du pouvoir d'achat, la hausse des taux d'intérêts, la diminution des crédits alloués par les banques, etc.

Ces éléments peuvent bien entendu peser sur la rentabilité budgétée des projets. Afin de se prémunir de certains de ces risques, le groupe SOFTIMAT opère une évaluation financière de ses cocontractants et analyse régulièrement l'évolution des prix sur le marché immobilier résidentiel par le biais des agents avec lesquels il travaille.

Note 19 – Transactions entre parties liées

SOFTIMAT a mis en œuvre une Charte relative aux transactions et autres relations contractuelles entre la société, les sociétés liées, les administrateurs et les membres du Management Exécutif, qui ne sont pas couvertes par les dispositions légales en matière de conflits d'intérêts. En tout état de cause, le Conseil d'Administration veille à ce que toute transaction éventuelle prenne place dans le strict respect du principe de 'arm length' et donc, dans des conditions de marché normales.

Cette charte est disponible sur le site www.softimat.com et appelle les commentaires suivants :

- En mars 2012, l'opération de cession de POPY SOFTWARE, telle que décrite en Note 11.2.1, a fait l'objet d'une étude par le Conseil d'Administration, conformément à la procédure prévue dans la Charte. Le Conseil d'Administration a conclu, préalablement à la réalisation de ladite opération, que celle-ci ne présentait pas de conflit d'intérêt et était conforme aux intérêts du Groupe. Cette opération a ainsi été approuvée par le Conseil, seuls les membres désintéressés du Conseil ayant pris part au vote, lors de sa réunion du 12 janvier 2012.
- A l'exception de l'opération de cession de POPY SOFTWARE, il n'existe pas d'autre opération avec une personne liée d'un montant supérieur à 50.000 EUR et ayant fait l'objet d'une déclaration pour la période en cours.
- Il existe par ailleurs des opérations entre les sociétés du Groupe ayant trait (a) à des prestations de services (afin de répartir le coût de ces prestations de manière appropriée entre les différentes sociétés) et (b) à des relations « prêteur-emprunteur » en fonction du besoin en trésorerie de chaque entité, la trésorerie étant centralisée afin de l'optimiser.





L'ensemble de ces opérations sont décrites dans les tableaux ci-dessous :

Prestations de services	30.06.2013	30.06.2012
Convention d'association de frais		
Services fournis par Softimat SA à Softimat Sud SA	78	59
Services fournis par Softimat SA à Softimat Noord SA	18	7
Services fournis par Softimat SA à Softimat Liège SA	42	21
Total	138	87
Conventions de participation aux coûts des départements administratifs		
Services fournis par Softimat consulting SA à Softimat Luxembourg SA	52	29
Services fournis par Softimat consulting SA à Hoche Triomphe Finances SA	27	10
Services fournis par Softimat SA à Informat NV	0	31
Total	79	70

Relations « prêteur-emprunteur »	30.06.2013
Softimat SA à Softimat Liège SA	504
Softimat SA à Softimat Fund sprl	999
Softimat SA à Hoche Triomphe Finances	631
Softimat SA à Marsofim sàrl*	4.158
Softimat SA à Sofim Export sas*	869
Softimat Sud SA à Softimat SA	1.938
Softimat Noord SA à Softimat SA	881
Softimat Luxembourg SA à Softimat SA	2.141

* Cfr note « facteurs de risques »

Note 20 – Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture des comptes, ayant eu une influence sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2013 tels que présentés dans ce rapport.

Note 21 – Déclaration des personnes responsables

Nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés clôturés au 30 juin 2013, établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'union européenne, et aux législations applicables en Belgique, donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats du Groupe Softimat.

Nous attestons également que le rapport de gestion reprend une situation fidèle de l'évolution des affaires ainsi que les principaux risques et incertitudes auxquels Softimat pourrait être confronté.

Au nom et pour le compte du Conseil d'Administration,

Socomade sa,
Administrateur-Délégué,
représentée par Bernard Lescot,
Administrateur-Délégué





5 Rapport du Commissaire

Rapport de revue limitée sur l'information financière consolidée semestrielle pour le semestre clôturé le 30 juin 2013

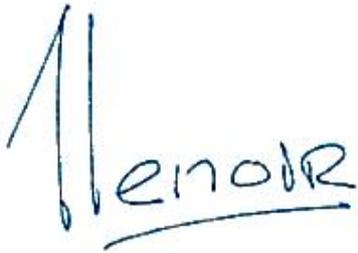
Nous avons procédé à l'examen limité du bilan consolidé de SOFTIMAT S.A. et de ses filiales ainsi que du compte de résultats consolidé, du tableau de flux de trésorerie consolidé, du tableau de variation des fonds propres consolidé pour le semestre clôturé au 30 juin 2013 dont le total du bilan s'élève à 25.774 KEUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de 525 KEUR.

Ces informations financières intermédiaires ont été établies sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les informations financières intermédiaires sur base de notre revue.

Les informations financières intermédiaires ont été préparées conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Notre revue limitée a été réalisée conformément aux recommandations en matière de revue limitée telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Une revue limitée consiste principalement en la discussion des informations financières intermédiaires avec la direction et l'analyse et la comparaison des informations intermédiaires et des données financières sous-jacentes. L'étendue des travaux est moins importante que celle qui résulte d'un contrôle plénier pour la certification des comptes consolidés telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

Notre examen limité n'a pas révélé d'éléments qui impliqueraient des corrections significatives des informations financières intermédiaires pour le semestre clôturé au 30 juin 2013.



Le 15 octobre 2013,
Fondu, Pyl, Stassin & Cie S.C.R.L., reviseurs d'entreprises,
Commissaire,
représentée par J. LENOIR & P. VANDESTEENE,
Administrateurs.





www.softimat.com

